



VENDIN-LE-VIEIL : LES NARCOTRAFIQUANTS DÉFIENT L'AUTORITÉ, L'ADMINISTRATION DOIT TENIR SA LIGNE !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 13 juillet 2026

Depuis plusieurs jours, les personnels du centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil font face à de multiples refus de réintégrer à l'issue des promenades.

Les détenus incarcérés en QLCO tentent, par une action concertée, de perturber le fonctionnement de l'établissement et revendiquent un assouplissement des règles applicables à cette structure ultra-sécuritaire.

Pour rappel, les promenades sont organisées par groupes de cinq détenus au maximum. Certains refusent de réintégrer et n'hésitent pas à escalader les murs, nécessitant l'intervention de nos collègues, des ELSP et des ERIS.

À Vendin-le-Vieil, plusieurs détenus se voient actuellement notifier la prolongation de leur maintien sous ce régime strict. Un régime qui empêche le trafic, limite les pressions et met fin aux velléités de caïdat.

Concours de circonstances ou manifestation d'une colère organisée, quelles qu'en soient les raisons :

FORCE DOIT RESTER À LA LOI !

La France a fait le choix de lutter activement contre la criminalité organisée. Elle doit désormais assumer pleinement cette ligne sécuritaire, indispensable à la protection de la société comme à celle des personnels pénitentiaires, pleinement engagés dans ce combat.

L'**UFAP UNSa Justice** a d'ores et déjà saisi la DGAP afin que les personnels de Vendin-le-Vieil soient renforcés, durant l'intégralité de cette période, par nos collègues des ERIS.

L'UFAP UNSa Justice exige également que l'Administration pénitentiaire maintienne fermement ce cap sécuritaire et ne cède pas un centimètre face aux narco-trafiquants !

Nous n'oublierons jamais les raisons qui ont conduit à la création de ces régimes stricts de détention, à savoir l'assassinat de 2 de nos collègues.

L'**UFAP UNSa Justice** apporte tout son soutien aux personnels de Vendin-le-Vieil et de Condé-sur-Sarthe, ainsi qu'à l'ensemble des collègues et structures pénitentiaires mobilisés durant cette période estivale.

Le Secrétaire Général,
Alexandre CABY

